



# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

**ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER**

**Centre administratif Lionel-H.-Grisé**  
Service des ressources informatiques  
Salle du conseil d'administration (siège social)  
1216, rue Lionel-H.-Grisé  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4W4  
450 441-2919 | [csp.ca](http://csp.ca)

**Centre administratif 1220**  
Service des ressources matérielles  
1220, rue Lionel-H.-Grisé  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4W4

**Centre administratif Roberval**  
Direction générale et autres services  
1740, rue Roberval  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*Chers parents,*

*L'école Georges-Étienne-Cartier vient d'entamer un nouveau chapitre de son histoire. Avec l'arrivée de mesdames Pilote et Gauthier à la direction et de plusieurs nouveaux visages au sein de son corps professoral, notre école est plus que jamais prête à encadrer ses élèves afin qu'ils puissent évoluer dans un milieu où le respect et la bienveillance ne sont pas que des concepts, mais bien des valeurs appliquées au quotidien.*

*En tant que membres du Conseil d'établissement, nous nous assurerons de bien représenter la réalité de chaque enfant dans son quotidien et comptons sur vous chers parents pour faire partie de cette mission de faire du passage de votre enfant à l'école un moment d'épanouissement et de réalisations.*

*Bonne année scolaire à tous et à toutes !*

Mme Stéphanie Cousineau  
Présidente du conseil d'établissement par intérim

## UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Georges-Étienne-Cartier est située dans la municipalité de Saint-Antoine sur le Richelieu. Elle bénéficie du soutien de la Stratégie d'intervention Agir autrement : une stratégie pour contrer les écarts de réussite scolaire entre les milieux défavorisés et les milieux plus favorisés.

Elle accueille, en 2022-2023, 139 élèves dont 30 élèves du préscolaire (une maternelle 4 ans et une maternelle 5 ans). Les 109 autres élèves sont répartis de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire (6 classes régulières).

Les groupes y sont plus petits et il n'y a qu'une seule classe par niveau.

Le personnel est composé d'enseignantes (préscolaire, primaire et spécialistes), d'une orthopédagogue, de professionnels (psychoéducatrice), de personnel de soutien (secrétaire, technicienne en éducation spécialisée, préposée aux élèves handicapés, concierge), d'une technicienne et d'éducatrices pour le service de garde et de la direction adjointe et la direction.

## Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement.....	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement .....	4
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement .....	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement .....	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	4
2.3	Résultats obtenus (facultatif) .....	7

## 1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Cousineau, Stéphanie	Parent - présidente par intérim	Juin 2023	
Desmarais, Valérie	Parent - vice-présidente	Octobre 2022	
Houle, Geneviève	Parent	Octobre 2022	
Malo, Mélanie	Parent	Octobre 2022	
Pitre, Germain	Parent	Octobre 2022	
Leclerc, Mireille	Parent substitut	Octobre 2022	
Jalbert, Mélanie	Enseignante représentante personnel enseignant	Octobre 2022	
Savard, Émilie	Orthopédagogue représentante personnel enseignant	Octobre 2022	
St-Onge, Mélissa	Technicienne en service de garde	Octobre 2022	
Pronovost, Julie	Représentante personnel de soutien	Octobre 2022	
Bouchard, Marie-Claude	Représentante de la communauté	Octobre 2022	

## 2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
18-10-2022	Séance ordinaire
12-12-2022	Séance ordinaire
20-02-2023	Séance ordinaire
17-04-2023	Annulé avec l'accord des membres
12-06-2023	Séance ordinaire

### 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <b>(si applicable)</b>	NA		NA
Évaluation du projet éducatif	À venir		En travail
Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <b>(si applicable)</b>	NA		NA

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	NA		NA
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	06-23	Approuvé	Nouveau règlement sur le traitement des plaintes
Approbation des contributions financières exigées	10-22	Adopté	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	06-23	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-23	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	06-23	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire ( <b>si applicable</b> )			
Formation de comités (ex : sous- comité sur un sujet en particulier) ( <b>si applicable</b> )			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement ( <b>si applicable</b> )			
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	02-23	Adopté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	06-23		
Transmission de documents à l'intention des parents ( <b>si applicable</b> )			
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique ( <b>si applicable</b> )			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	06-23	Approuvé	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant ( <b>si applicable</b> )	10-22	Consultation effectué	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement			

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études <b>(si applicable)</b>			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité) <b>(si applicable)</b>			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-23	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	10-22	Approuvé	Activité finissants Autorisation de sorties dans le quartier
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents <b>(si applicable)</b>			
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves <b>(si applicable)</b>			
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme <b>(si applicable)</b>			
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement <b>(si applicable)</b>			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) <b>(si applicable)</b>	02-23	Approuvé	Achat livres pour les classes demandé par les enseignants
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-23	Approuvé	
<b>Autres activités réalisées (ex : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Approuver campagnes de financement	10-22	Approuvé	Vente de paniers de légumes Écoles enracinées
Adopter le rapport annuel	10-22	Adopté	
Approuver photographe scolaire	02-23	Approuvé	

Sujets traités	Dates (mois- année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approuver activités et sorties de fin d'année	12-22	Approuvé	

### 2.3 Résultats obtenus (facultatif)

(Considérant que le Règlement n'est pas encore adopté et que les informations disponibles dans le projet de Règlement demeurent vagues, cette section est facultative.)

## RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

<b>NOTRE MISSION :</b>	Ensemble, nous préparons les jeunes de demain en les guidant vers leur plein potentiel et en leur apprenant à se dépasser.
<b>NOTRE VISION :</b>	<p>Nous sommes une école en HOR! À Georges-Étienne-Cartier, nous sommes un milieu de vie harmonieux où l'ouverture d'esprit et le respect nous tiennent à cœur. Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.</p> <p>Le personnel de l'école Georges-Étienne-Cartier s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'impliquer de façon positive au quotidien pour le bien-être de tous.</li><li>• Faire preuve de tolérance, d'intérêt et de compréhension face aux autres et aux nouvelles idées.</li><li>• Agir avec les autres comme il aimerait que les autres agissent avec eux.</li></ul>
<b>NOS VALEURS :</b>	Harmonie, Ouverture d'esprit et Respect.

# RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation An 1 2019-2020	Évaluation An 2 2020-2021	Évaluation An 3	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
<b>Orientation 1</b> Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	<b>Objectif 1.1</b> D'ici juin 2022, augmenter le résultat moyen aux épreuves de lecture de 2e(CSP), 4e et 6e année (MEES).	Résultat moyen des élèves en lecture aux épreuves CSP et MEES	2e : 73,1% 4e : 68,8% 6e : 74,2%	2e : 82,4% 4e : 71,3% 6e : 79,7%					Mise en place de COP entre les 4 écoles des rives du Richelieu.  Nous poursuivons l'enseignement explicite des stratégies de lecture, ainsi que la promotion de la lecture par des activités thématiques.
<b>Orientation 2</b> Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	<b>Objectif 2.1</b> D'ici juin 2022, augmenter de plus de 6% le résultat moyen aux épreuves uniques de mathématique (compétence raisonner) de 6e année	Résultat moyen des élèves en mathématique (compétence raisonner) aux épreuves uniques.	6e : 68,8%	6e : 75,5%					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement explicite des stratégies de raisonnement</li> <li>- Utilisation du matériel de manipulation (construire le sens concept)</li> <li>- Utiliser la résolution de problème pour développer la compréhension des concepts</li> </ul>

<p><b>Orientation 3</b> Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire</p>	<p><b>Objectif 3.1</b> D'ici juin 2022, développer les habiletés sociales des élèves pour augmenter leur sentiment de sécurité.</p>	<p>Le sentiment de sécurité des élèves à l'école (selon les résultats du sondage Tous Patriotes pour la réussite!)</p>	<p>8,3 sur une échelle de 10</p>	<p>8,3 sur une échelle de 10</p> <p>Étant donné la situation de la covid en 2021-2022, il n'a pas été possible de refaire un sondage. Une prise</p>					<p>Poursuivre l'enseignement explicite des comportements attendus Poursuivre les ateliers permettant le développement des habiletés sociales Poursuivre les activités de valorisation par la remise de certificat Maintien du plan de lutte actuel pour contrer la violence et l'intimidation Implantation du programme Ribambelle de la maternelle 4 ans à</p>
---	---	--	----------------------------------	---	--	---	---	---	---

Légende :  Action requise significative  
↓ : Régression

 À surveiller

 En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration